

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4008-2017

Date : 16 juillet 2019

HEURE	REMARQUES
9 h 01	Début de l'audience
9 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 01	M ^e Hélène Sicard informe qu'elle remplacera aujourd'hui M ^e Franklin S. Gertler pour le ROÉÉ
9 h 03	Remarques préliminaires par M ^e Lise Duquette
9 h 17	Fin des remarques préliminaires de M ^e Duquette
9 h 17	M ^e Hugo Sigouin-Plasse (Énergir) amende verbalement la requête déposée sous la cote B-0128 pour y ajouter l'article 48, dans l'en-tête, à la mention des articles 34 et 52 Pour ce qui est de la planification des prochaines étapes du dossier, il propose que les témoins donnent des explications et il complètera ensuite avec ses représentations Par la suite, les témoins témoigneront sur le tarif provisoire
9 h 20	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Catherine Simard</u> , chef de service chez Énergir, 1717, rue du Havre, Montréal <u>Caroline Dallaire</u> , directrice adjointe, réglementation et tarification chez Énergir, 1717, rue du Havre, Montréal <u>Mathieu Johnson</u> , directeur adjoint, stratégie et développement des gaz renouvelables chez Énergir, 1717, rue du Havre, Montréal <u>Martin Imbleau</u> , vice-président principal chez Énergir, 1717, rue du Havre, Montréal Témoins d'Énergir
9 h 21	<u>M^e Sigouin-Plasse produit</u> : B-0132 : présentation power point d'Énergir sur les prochaines étapes et l'établissement d'un tarif provisoire (Gaz Métro-1, document 10)
9 h 21	Adoption de la preuve d'Énergir par les témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau
9 h 22	Présentation par le témoin Dallaire sur les prochaines étapes du dossier
9 h 31	Fin de la présentation par le témoin Dallaire
9 h 32	Contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Hélène Sicard pour l'ACEFQ
9 h 38	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Hélène Sicard pour l'ACEFQ
9 h 38	Contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Paule Hamelin pour l'ACIG
9 h 39	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Paule Hamelin pour l'ACIG

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4008-2017

Date : 16 juillet 2019

HEURE	REMARQUES
9 h 39	Contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e André Turmel pour la FCEI
9 h 41	Intervention de M ^e Sigouin-Plasse pour apporter une précision
9 h 41	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e André Turmel pour la FCEI
9 h 42	M ^e Duquette rappelle que le contre-interrogatoire doit porter sur la planification des prochaines étapes du dossier
9 h 43	Contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA-GIRAM
9 h 45	Intervention de M ^e Sigouin-Plasse (on demande au témoin d'interpréter un règlement)
9 h 45	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA-GIRAM
9 h 47	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA-GIRAM
9 h 47	Interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Alexandre Bellemare pour la Régie
9 h 48	Fin de l'interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Alexandre Bellemare pour la Régie
9 h 48	M ^e Duquette adresse une question à M ^e Sigouin-Plasse
9 h 48	M ^e Sigouin-Plasse mentionne qu'il y répondra par écrit d'ici jeudi
9 h 49	Question par M ^e Duquette au témoin Dallaire
9 h 53	Intervention de M ^e Sigouin-Plasse
9 h 53	Contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Hélène Sicard pour le ROÉÉ, en remplacement de M ^e Franklin S. Gertler
9 h 53	Intervention de M ^e Duquette. Elle indique que cette question a plutôt trait à la phase B du dossier
9 h 54	M ^e Sicard mentionne qu'elle reviendra à la deuxième étape
9 h 54	Représentations de M ^e Sigouin-Plasse sur la suite du dossier
10 h 04	Fin des représentations de M ^e Sigouin-Plasse sur la suite du dossier
10 h 04	Commentaires de M ^e Paule Hamelin pour l'ACIG
10 h 05	Fin des commentaires de M ^e Paule Hamelin pour l'ACIG
10 h 06	Représentations de M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA-GIRAM sur la suite du dossier
10 h 11	Fin des représentations de M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA-GIRAM sur la suite du dossier
10 h 11	M ^e Duquette demande à M ^e Sigouin-Plasse s'il désire répliquer tout de suite ou attendre au 29 juillet pour ce faire, étant donné qu'elle a mentionné, au début de l'audience, que la Régie accordait à tous les intervenants jusqu'au 25 juillet le droit de faire des commentaires sur la planification des prochaines étapes du

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4008-2017

Date : 16 juillet 2019

HEURE	REMARQUES
	dossier
10 h 11	M ^e Sigouin-Plasse confirme qu'il déposera sa réplique pour le 29 juillet
10 h 12	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 30
10 h 30	Reprise de l'audience
10 h 31	M ^e Sigouin-Plasse fait part qu'il sera en vacances la semaine prochaine. Conséquemment, il demande si sa réplique peut être déposée le 30 juillet plutôt que le 27 juillet
10 h 31	M ^e Duquette est d'accord avec la date du 30 juillet pour le dépôt de la réplique
10 h 31 à 10 h 36	Échanges entre M ^e Paule Hamelin, M ^e Lise Duquette et M ^e Hugo Sigouin-Plasse quant au fait qu'il sera difficile pour M ^e Hamelin d'émettre des commentaires sur la question juridictionnelle avant d'avoir vu la preuve d'Énergir, au terme desquels, M ^e Duquette mentionne qu'on prendra connaissance de la réplique de M ^e Sigouin-Plasse et de la preuve au mois d'août et que le calendrier sera réajusté en conséquence
10 h 37	Présentation du témoin Dallaire sur la fixation provisoire d'un tarif GNR
10 h 43	Fin de la présentation du témoin Dallaire sur la fixation provisoire d'un tarif GNR
10 h 43	Interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Sigouin-Plasse
10 h 46	Fin de l'interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Sigouin-Plasse
10 h 47	Contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Hélène Sicard pour l'ACEFQ
10 h 55	Intervention de M ^e Sigouin-Plasse. Il complète la dernière réponse donnée par le témoin
10 h 57	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Hélène Sicard pour l'ACEFQ
10 h 58	Intervention de M ^e Sigouin-Plasse. Il souligne qu'il a permis la question, car la réponse du témoin Dallaire est générale
10 h 59	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Hélène Sicard pour l'ACEFQ
11 h 02	Intervention de M ^e Sigouin-Plasse. Sur la question que le tarif provisoire puisse être modifié par une décision de la Régie, il mentionne qu'il fera des représentations à ce sujet et que les témoins n'ont pas à y répondre
11 h 03	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Hélène Sicard pour l'ACEFQ
11 h 07	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Hélène Sicard pour l'ACEFQ
11 h 07	Contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Paule Hamelin pour l'ACIG
11 h 09	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Paule Hamelin pour l'ACIG
11 h 09	Contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e André Turmel pour la FCEI

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4008-2017

Date : 16 juillet 2019

HEURE	REMARQUES
11 h 11	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e André Turmel pour la FCEI
11 h 11	Contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 12	Intervention de M ^e Sigouin-Plasse. Il mentionne qu'il fera des représentations relativement à la mécanique procédurale
11 h 14	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 15	Question de clarification par M ^e Duquette au témoin Dallaire
11 h 15	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 22	<u>Objection par M^e Sigouin-Plasse</u> (question qui déborde de l'objet de la demande)
11 h 23	<u>Objection rejetée</u>
11 h 23	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 26	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Geneviève Paquet pour le GRAME
11 h 27	Contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Hélène Sicard pour le ROEÉ, en remplacement de M ^e Franklin S. Gertler
11 h 28	Fin du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Hélène Sicard pour le ROEÉ, en remplacement de M ^e Franklin S. Gertler
11 h 29	Contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA-GIRAM
11 h 36	Intervention de M ^e Sigouin-Plasse. Il invite M ^e Neuman à reformuler sa question
11 h 36	M ^e Neuman reformule sa question
11 h 37	Intervention de M ^e Sigouin-Plasse pour s'assurer que la confidentialité est respectée
11 h 37	M ^e Duquette suggère une formulation à M ^e Neuman pour sa question
11 h 37	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA-GIRAM
11 h 43	<u>Objection par M^e Sigouin-Plasse</u> (on est dans l'aspect Achat – la ligne de questions de M ^e Neuman serait plus pertinente à l'étape B du dossier)
11 h 43	Réplique de M ^e Neuman
11 h 44	<u>Objection accueillie</u> . M ^e Duquette suggère sous quel angle M ^e Neuman pourrait poser ses questions
11 h 45	Le témoin Imbleau tente une réponse
11 h 46	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA-GIRAM
11 h 58	<u>Objection par M^e Sigouin-Plasse</u> (on demande au témoin de se projeter eu égard à une décision que pourrait rendre la Régie – on tombe dans des cas d'hypothèses)

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4008-2017

Date : 16 juillet 2019

HEURE	REMARQUES
11 h 59	Réplique de M ^e Neuman
12 h	M ^e Duquette résume ce que M ^e Neuman recherche par sa question
12 h 01	M ^e Neuman confirme que M ^e Duquette a la bonne compréhension de ce qu'il recherche par sa question
12 h 01	M ^e Duquette invite le témoin Dallaire à répondre
12 h 02	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA-GIRAM
12 h 04	<u>Objection par M^e Sigouin-Plasse</u> (on est dans un cas purement hypothétique)
12 h 05	Commentaire de M ^e Duquette à l'endroit de M ^e Neuman à l'effet qu'il est difficile de le suivre
12 h 05	M ^e Neuman réfère à la pièce C-SÉ-AQLPA-GIRAM-0011, dont il lit quelques passages
12 h 07	M ^e Duquette mentionne que ce sujet-là est exclu du dossier
12 h 08	Commentaires de M ^e Neuman
12 h 08	Commentaires de M ^e Sigouin-Plasse à l'effet que ce sujet n'est pas à l'ordre de ce dossier
12 h 09	Réplique de M ^e Neuman
12 h 09	M ^e Duquette mentionne que cette question est non pertinente et invite M ^e Neuman à passer à une autre ligne de questions
12 h 10	Commentaires de M ^e Neuman et fin de son contre-interrogatoire
12 h 11	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 15
13 h 16	Reprise de l'audience
13 h 16	Interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Alexandre Bellemare pour la Régie
13 h 21	Question de clarification par M ^e Duquette au témoin Simard
13 h 22	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Alexandre Bellemare pour la Régie
13 h 22	Intervention de M ^e Sigouin-Plasse (à son avis, il s'agit d'une question de nature juridique, à laquelle il répondra en argumentation)
13 h 23	M ^e Duquette indique que la Régie aimerait quand même avoir la compréhension des témoins à ce sujet
13 h 23	Le témoin Johnson répond
13 h 23	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Alexandre Bellemare pour la Régie
13 h 28	Fin de l'interrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Alexandre Bellemare pour la Régie
13 h 28	Questions par M ^e Nicolas Roy aux témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4008-2017

Date : 16 juillet 2019

HEURE	REMARQUES
13 h 29	M ^e Sigouin-Plasse répond à la question de M ^e Roy
13 h 30	Poursuite des questions par M ^e Nicolas Roy aux témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau
13 h 31	M ^e Sigouin-Plasse répond en partie à la question de M ^e Roy
13 h 32	Le témoin Imbleau apporte un complément de réponse
13 h 33	Question par Mme Françoise Gagnon aux témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau
13 h 35	M ^e Sigouin-Plasse s'engage à faire les amendements au dispositif de la requête quant à la demande de création d'un CFR afin que la requête reflète fidèlement ce qu'Énergir recherche
13 h 37	Questions par M ^e Duquette aux témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau
13 h 54	M ^e Sigouin-Plasse donne un complément de réponse
13 h 55	Poursuite des questions par M ^e Duquette aux témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau
14 h 05	Intervention de M ^e Sigouin-Plasse pour dire que les questions de M ^e Duquette trouvent réponses dans l'argumentation d'Énergir du 24 mai 2019
14 h 06	Poursuite des questions par M ^e Duquette aux témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau
14 h 18	<u>Engagement n° 1 d'Énergir</u> : évaluer l'écart entre les prix facturés aux clients en GNR et le gaz de réseau en vigueur au moment de la consommation du GNR, pour les années 2017-2018 et 2018-2019, sujet à vérification pour la confidentialité (demandé par la Régie)
14 h 20	Fin des questions par M ^e Duquette aux témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau
14 h 20	Pas de réinterrogatoire des témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau par M ^e Sigouin-Plasse
14 h 20	M ^e Hélène Sicard mentionne que la Régie a fait référence à de nombreuses reprises à la DDR numéro 1, laquelle a été déposée sous pli confidentiel. Elle demande s'il serait possible qu'une version caviardée soit déposée, à laquelle tous les intervenants pourraient avoir accès
14 h 21	Étant donné que les plaidoiries auront lieu demain, M ^e Sigouin-Plasse suggère plutôt que les intervenants souscrivent à un engagement de confidentialité leur permettant de consulter cette pièce confidentielle, à la fin de l'audience d'aujourd'hui
14 h 22	M ^e Duquette croit que la suggestion de M ^e Sigouin-Plasse est la meilleure car, de toute façon, il y aurait beaucoup de passages caviardés et peu de texte à lire
14 h 22	M ^e Sicard mentionne qu'elle ne sera pas disponible cet après-midi, après l'audience, et qu'elle s'arrangera avec M ^e Sigouin-Plasse pour le reste du dossier
14 h 23	Les témoins Simard, Dallaire, Johnson et Imbleau sont libérés
14 h 24	L'audience est suspendue jusqu'à 14 h 30
14 h 32	Reprise de l'audience

LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4008-2017

Date : 16 juillet 2019

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Martin Imbleau	2019/07/16
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Vice-président principal	
ADRESSE :	1717, rue du Havre	
	Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Mathieu Johnson	2019/07/16
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directeur adjoint, stratégie et développement des gaz renouvelables	
ADRESSE :	1717, rue du Havre	
	Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Caroline Dallaire	2019/07/16
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Directrice adjointe, réglementation et tarification	
ADRESSE :	1717, rue du Havre	
	Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Catherine Simard	2019/07/16
ENTREPRISE :	Énergir	
PROFESSION :	Chef de service	
ADRESSE :	1717, rue du Havre	
	Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Jonathan Théorêt	2019/07/16
ENTREPRISE :	GRAME	
PROFESSION :	Analyste interne et directeur du GRAME	
ADRESSE :	735, rue Notre-Dame	
	Lachine	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 16 JUILLET 2019

DOSSIER : R-4008-2017

DEMANDE CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE MESURES RELATIVES À L'ACHAT ET LA
VENTE DE GAZ NATUREL RENOUVELABLE

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (présidente de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et M^e Nicolas Roy**

Le procureur de la Régie est **M^e Alexandre Bellemare**

La **demanderesse** est :

ÉNERGIR, S.E.C.

Représentée par M^e Hugo Sigouin-Plasse et M^e Philip Thibodeau

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)

Représentée par M^e Hélène Sicard

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Paule Hamelin

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel

GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D' ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAMÉ)

Représenté par M^e Geneviève Paquet

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

Représenté par M^e Hélène Sicard

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET GROUPE D'INITIATIVES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU (SÉ-AQLPA-GIRAM)

Représenté par M^e Dominique Neuman

SUMMITT ENERGY QUÉBEC LP / ÉNERGIE SUMMITT QUÉBEC S.E.C. (SUMMITT)

Représentée par M^e Jason Dolman

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)

Représentée par M^e Jean-Philippe Fortin

Début : 9 h 01

Dîner : 12 h 11

Reprise : 13 h 16

Ajournement : 14 h 59

Y a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci!

